

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

établissements privés Question écrite n° 49275

## Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les récents événements sociaux qui viennent de perturber le fonctionnement de nombreux établissements privés de santé, dans le département de la Haute-Garonne. Ceux-ci ont, notamment, mis en lumière les disparités nationales existantes sur la valeur moyenne régionale des tarifs appliqués à ces établissements, tant pour le prix de journée que pour les frais de salle d'opération (FSO) qui seraient, pour ces derniers, de 8 % inférieurs à la moyenne nationale. Il lui demande quelles dispositions budgétaires elle envisage de prendre, en collaboration avec le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, pour lisser, à l'avenir, ces disparités tarifaires qui, aux dires des différents partenaires sociaux concernés, seraient pour l'essentiel à l'origine du malaise dénoncé.

## Données clés

Auteur: M. Patrick Lemasle

**Circonscription**: Haute-Garonne (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 49275 Rubrique : Établissements de santé Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4335